

**INSS**  
**B.P 1600**  
**BUJUMBURA**

**I AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°DNCMP / 68 / S / 2020-2021 POUR LE GARDIENNAGE DES IMMEUBLES DE L'INSS.**

Date de publication : 05 / 5 / 2021

Date d'ouverture : 25 / 5 / 2021

**I.1. L'AUTORITE CONTRACTANTE**

L'Institut National de Sécurité Sociale, « INSS » en sigle.

**I.2. OBJET**

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour le gardiennage des immeubles de l'INSS qui sont :

- L'immeuble siège de l'INSS à Bujumbura ;
- L'immeuble PARIDE SELLA sis avenue Patrice LUMUMBA à Bujumbura ;
- Les 4 immeubles à appartements de Kinindo, sis avenue RUSAMA à Bujumbura ;
- L'immeuble sis avenue des Paysans à Bujumbura ;
- Les 5 immeubles à appartements de Kinindo, sis avenue RUHUHUMA à Bujumbura ;
- L'immeuble Agence INSS à NGOZI ;
- Occasionnellement, l'un ou l'autre immeuble inoccupé de l'INSS.

**I.3. FINANCEMENT**

L'INSS financera le marché sur ses propres fonds, exercice 2020-2021.

**I.4. SPECIFICATION DU MARCHÉ**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.



Les prestations de gardiennage prévues dans le cadre de ce marché sont en seul lot.

### **Gardiennage des immeubles de l'INSS.**

Les prestations de gardiennage sont à exécuter pendant une période de 12 mois calendriers à partir de la date de réception de la notification définitive de lettre de commande ou lettre de marché.

#### **I.5. TYPE DE MARCHE**

Le marché est à bordereau de prix unitaire. Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché sur base des prix unitaires de sa soumission. Les quantités sont spécifiées dans le cahier des clauses techniques.

#### **I.6. MONNAIE DE L'OFFRE**

Les soumissions seront exprimées en francs burundais taxe sur la valeur ajoutée comprise (FBUTVAC)

#### **I.7. DELAI D'ENGAGEMENT**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de nonante (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture effective des offres.

#### **I.8. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22269555 ou 22269558, FAX (257) 22269546, moyennant le paiement de vingt - cinq mille Francs Burundais (25.000 FBU) sur le compte n° 1121/005 ouvert à la BRB au nom de l'INSS et vingt - cinq mille Francs Burundais (25.000 FBU) sur le sous compte de transit des recettes non fiscales n° 1101/001-04 ouvert à la BRB. Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), Service Gestion des Immeubles au troisième étage.



### **I.9 PRESENTATION ET DEPOT DES OFFRES DES OFFRES**

Les soumissionnaires doivent soumettre leurs offres pour un seul lot.

Les offres du soumissionnaire doivent être contenues dans une seule enveloppe comprenant les renseignements à la candidature, et séparément, l'offre technique et l'offre financière et porteront la mention : « **A n'ouvrir qu'en séance publique du 25/5/2021** ».

Les offres déposées par les soumissionnaires doivent être signées par eux - mêmes ou par leurs mandataires dûment habilités sans que ces mêmes mandataires ne puissent représenter plus d'un soumissionnaire dans la procédure relative au même marché.

Les offres sont accompagnées d'un acte d'engagement du soumissionnaire qui doit être signé par ce dernier ou son représentant dûment habilité.

Les offres, sous peine d'être rejetées, devront être rédigées en langue française et présentées, en cinq (5) exemplaires dont un original et quatre copies.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission (Garantie bancaire de Deux Millions de francs burundais 2.000.0000 FBU) conformément à l'article 169 du Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018.

Elles devront être déposées au secrétariat central de l'INSS, sise Chaussée Prince Louis RWAGASORE, Immeuble siège de l'INSS, au bureau n°0.13 du Rez de chaussée, à Bujumbura au plus tard le 25/5/2021 à 09 H 00.

**N.B : Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**

### **I.10. OUVERTURE DES OFFRES**

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, deuxième étage, le 25/5/2021 à 10 heures.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et le représentant de la Direction Nationale Contrôle des Marchés Publics et transmis à cette dernière.



### **I.11. CRITERES DE QUALIFICATION**

Les exigences en matière de qualifications sont les suivants:

#### **OFFRE TECHNIQUE**

- La caution de soumission ou garantie bancaire de Deux Millions de francs burundais 2.000.0000 FBU
- L'attestation de non redevabilité en original délivrée par l'INSS ;
- L'attestation de non redevabilité en original délivrée par l'OBR ;
- Les Attestations ou contrats des Maîtres d'ouvrage pour les travaux de gardiennage des immeubles en cours (au moins 2) ;
- Une copie des statuts et les pouvoirs de la personne habilitée à l'engager pour une personne morale;
- Une copie du registre de commerce ;
- Une lettre d'engagement du soumissionnaire à exécuter correctement le marché;
- Le certificat d'immatriculation Fiscale (NIF) ;
- Les bordereaux de versement pour achat du dossier d'appel d'offres ;
- L'acte d'engagement suivant le modèle ;
- L'adresse physique du soumissionnaire ;
- Une attestation de non faillite et de non litige datant de moins de trois (3) mois délivrée par le Tribunal de commerce;
- Les renseignements sur le soumissionnaire.

#### **OFFRE FINANCIERE**

- La soumission suivant le modèle en annexe A ;
- Les bordereaux des prix unitaires suivant le modèle en annexe B;

**N.B** : L'absence ou la non-conformité d'un de ces documents entraine le rejet de l'offre lors de l'analyse.

### **I.12 CRITERES D'EVALUATION**

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Capacité juridique du soumissionnaire ;
- Capacité technique du soumissionnaire ;
- Capacité financière.



Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme réunissant le nombre de points le plus élevé en combinant les points obtenus sur les propositions techniques et financières

Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles

**I.13. ECLAIRCISSEMENTS APPORTES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Un soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le Dossier d'Appel d'Offres peut en faire une demande écrite à l'Autorité Contractante. Cette dernière répondra par écrit, à toute demande d'éclaircissements qu'elle aura reçue au plus tard dans les quinze (15) jours calendriers précédents la date limite de dépôt des offres. Une copie de la réponse de l'Autorité Contractante indiquant la question posée mais sans mention de l'auteur, sera adressée à tous les candidats soumissionnaires qui auront acheté le Dossier d'Appel d'Offres.

Bujumbura, le ..30...../..04..... / 2021.

LE DIRECTEUR GENERAL

